Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 056-215601568-20260915-20260905-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

COMMUNE DE PERSQUEN

L'an deux mil vingt-six, le mardi 15 septembre, le Conseil Municipal, en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, rue des Rainettes, sous la présidence de Madame Myriam CHENAIS, Maire

Date de la convocation : 9 septembre 2026

Présents : Mme Myriam CHENAIS, M. Jean MANIN, M Nicolas MOTEL, Mme Laetitia KERVEGANT, Mme Josiane KERVEGANT, M Matthieu QUENDO, Mme Marianne LE BAIL, M. Erwan BEVAN, Mme Michelle PHILIPPE

Absent ayant donné procuration : Bruno de MOUCHERON (procuration à M. Jean MANIN)

Absent excusé : Néant

Secrétaire de séance : M. Matthieu QUENDO

Membres afférents au Conseil Municipal : 10
En exercice : 9
Présents ou représentés : 10

20260905 – Roi Morvan Communauté : Désignation de 2 représentants à la commission locale de l'eau

Afin de constituer la Commission Locale de l'Eau / Territoire Roi Morvan Communauté de la nouvelle mandature, il est nécessaire de désigner 2 représentants au sein du conseil municipal pour y siéger.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'UNANIMITÉ,

DESIGNE comme représentants à la Commission Locale de l'Eau du territoire de Roi Morvan Communauté :

Monsieur Jean MANIN
Monsieur Nicolas MOTEL

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, Myriam CHENAIS

Publication le 17/09/26

MAIRIE DE PERSQUEN
56160 PERSQUEN